

## Vous accompagner : notre priorité



**MARJORIE MINET**

Vice-présidente, Services-conseils  
en gestion de patrimoine

Voilà déjà plusieurs mois que la pandémie de COVID-19 met notre résilience à l'épreuve. Même si la vie reprend peu à peu son cours normal, nous avons plus que jamais besoin de nous serrer les coudes et d'être présents les uns pour les autres. Chez Valeurs mobilières Desjardins, votre mieux-être et votre tranquillité d'esprit sont au cœur de nos préoccupations. Nous sommes là pour vous et souhaitons sincèrement vous aider à aborder la relance avec optimisme.

C'est pourquoi nous vous donnons accès à une offre bonifiée de services-conseils en gestion de patrimoine. Notre objectif : vous éclairer sur votre situation financière actuelle et future, tout en simplifiant la gestion de vos avoirs en période de turbulence, mais également à chaque étape de votre vie.

Comme mentionné dans la précédente édition de ce bulletin, votre conseiller en placement de Valeurs mobilières Desjardins peut vous faire bénéficier de nos services de planification financière, de nos services-conseils en fiscalité et en transfert d'entreprise ainsi que de nos services fiduciaires et d'analyse testamentaire.

- **Nos services de planification financière** contribuent à vous rassurer rapidement sur vos objectifs financiers, si vous en ressentez le besoin, et à optimiser votre situation financière et votre patrimoine. Un plan visant l'atteinte de vos objectifs est préparé à la suite d'une analyse complète de votre profil couvrant les aspects légaux, successoraux et fiscaux ainsi que la question des assurances. La réalisation d'une planification financière partielle est aussi possible.
- **Nos services-conseils en fiscalité** vous aident à repérer les occasions et vous donnent accès à des conseils et à des opinions de haut niveau afin de satisfaire vos besoins fiscaux complexes en matière d'impôts, de taxes de vente, de transfert d'entreprise et de succession.
- **Nos services-conseils en transfert d'entreprise** vous épaulent dans le cadre du transfert de votre société, un processus exigeant qui requiert temps, énergie et expertise, qu'il s'agisse d'une vente à un tiers, d'un transfert intergénérationnel ou encore d'un rachat.

- **Nos services fiduciaires** vous soutiennent dans l'administration de votre patrimoine, selon vos dernières volontés, en cas d'inaptitude ou de décès. Ils vous appuient aussi dans la liquidation d'une succession dont vous êtes liquidateur et peuvent même, selon vos volontés, agir comme liquidateur de votre propre succession.
- **Notre service d'analyse testamentaire** vous permet d'avoir l'heure juste sur votre testament, votre mandat de protection et votre procuration générale, dans le cas où la production de ces précieux documents remonterait à plus de cinq ans. Il faut savoir que ceux-ci protègent vos héritiers et votre patrimoine en plus de vous donner la possibilité de nommer le liquidateur ou mandataire de votre choix.

**Nous sommes là pour vous  
et souhaitons sincèrement  
vous aider à aborder la relance  
avec optimisme.**

Si vous avez besoin des services de nos spécialistes ou si vous souhaitez obtenir davantage d'information sur ceux-ci, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller en placement de Valeurs mobilières Desjardins; vous pouvez toujours compter sur lui pour atteindre vos objectifs financiers.

En ces temps éprouvants, nous désirons vous rappeler que nous sommes à vos côtés pour vous épauler et contribuer ainsi, à notre façon, à vous rassurer.

## En cas de crise, vos conseillers en placement sont là pour vous soutenir



**PHILIPPE GUÉRIN, PI. Fin.**  
Chef d'équipe en  
planification financière

Lorsqu'un événement imprévisible survient, il est normal que vous vous demandiez quel impact celui-ci aura sur vos finances. Avec toute l'incertitude causée par la pandémie de COVID-19 à l'heure actuelle, nous nous posons tous cette question.

Dans les conditions actuelles, il est important de ne pas céder à la panique. Votre conseiller en placement ou votre planificateur financier vous aidera à prendre un pas de recul et à rester objectif. Quelles que soient vos appréhensions, il vous accompagnera dans ces moments inquiétants en suivant une démarche éprouvée. Voici quelques exemples.

Votre situation	Votre stratégie	Votre plan d'action
<b>Vous avez des craintes face à l'avenir (perte d'emploi, diminution de revenus, ralentissement des activités de votre entreprise)?</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dressez votre bilan.</li> <li>• Faites votre budget.</li> <li>• Évaluez le fonds de prévoyance et les actifs liquides dont vous disposez pour couvrir vos dépenses.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Considérez la possibilité d'augmenter votre fonds de prévoyance, qui devrait couvrir un minimum de trois mois de dépenses et même davantage en temps de crise.</li> <li>• Révisez votre budget en essayant de reporter et de réduire certaines dépenses.</li> <li>• Repensez votre crédit en consolidant vos emprunts et en considérant une marge de crédit hypothécaire, si nécessaire.</li> <li>• Vérifiez les mesures d'allégement offertes par les gouvernements, institutions financières et autres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquez les stratégies sélectionnées et établissez un échéancier de suivi.</li> <li>• Évitez les pièges de la consommation du type « achetez aujourd'hui et payez plus tard ».</li> </ul>
<b>Votre épargne-retraite vous inquiète?</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluez l'impact de la crise sur vos placements, en gardant en tête qu'une baisse de 10 % des marchés ne signifie pas que vos placements ont diminué de 10 %.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établissez une stratégie de placement avec votre conseiller.</li> <li>• Ne précipitez pas la vente de vos placements; vous pourriez être récompensé si vous avez la patience de rester sur le marché.</li> <li>• Si vous désirez réduire votre exposition au risque, planifiez avec votre conseiller le bon moment de rééquilibrer votre portefeuille en gardant en tête que plus la retraite approche, plus la prudence s'impose.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivez moins fréquemment l'évolution de vos placements, car en période de grande volatilité, votre niveau d'anxiété pourrait s'accroître.</li> <li>• Respectez votre engagement à réduire votre exposition au risque lorsque votre objectif sera atteint.</li> </ul>
<b>Vous serez bientôt à la retraite ou l'êtes déjà?</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluez l'importance de votre épargne pour la retraite et déterminez si elle est votre principale source de revenus.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si votre stratégie de placement repose sur une reprise des marchés, vous pourriez :             <ul style="list-style-type: none"> <li>» ajuster votre budget temporairement;</li> <li>» travailler à temps partiel en début de retraite;</li> <li>» repousser votre date de retraite;</li> <li>» réduire vos retraits FERR pour 2020, si vous avez d'autres revenus;</li> <li>» devancer vos rentes de retraite afin de reporter le décaissement de vos comptes (des pénalités peuvent s'appliquer).</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lorsque vous aurez déterminé vos options, consultez votre planificateur financier.</li> </ul>

### Faites confiance à votre conseiller

Votre conseiller en placement est toujours prêt à vous épauler, particulièrement en période de crise. N'hésitez pas à le consulter; il vous appuiera et saura vous diriger vers les bonnes ressources au besoin.

## Vendre son entreprise au temps de la COVID-19?



**ALAIN CHEVALIER, MBA, Pl. Fin., PCC**  
Conseiller principal et  
coach-expert en transfert d'entreprise

**La crise sanitaire actuelle et son imprévisibilité n'ont rien de comparable sur une base historique. Du jour au lendemain, des négociations de vente d'entreprises, parfois très avancées, ont dû prendre fin abruptement ou être reportées à la suite de l'écllosion du coronavirus.**

Au cours des dernières semaines, des discussions se sont tout de même amorcées entre cédants et repreneurs, ce qui démontre que le marché demeure malgré tout actif dans certains secteurs d'activité.

La situation pourrait avoir un impact sur la valeur des entreprises, si celle-ci se prolonge, puisqu'elles sont nombreuses à être sévèrement touchées, au grand désarroi de leurs propriétaires. Ce contexte peut quand même permettre à des cédants d'atteindre leur objectif, en l'occurrence un parent qui souhaiterait céder son commerce à son enfant au plus bas prix possible. Certaines entreprises profitent aussi de la pandémie de COVID-19, telles que celles fournissant un service essentiel. Comme vous pouvez le constater, tout n'est pas blanc ou noir. Chaque situation ainsi que chaque entreprise sont uniques; chaque solution l'est aussi.

### Prenez le temps d'établir votre plan

Au même titre qu'il n'est pas suggéré de sortir du marché boursier en pleine crise, sauf en cas de force majeure, vous devriez conserver votre entreprise en période de forte instabilité. Dans les deux cas, bien malin est celui ou celle qui saura prédire quand les choses reviendront à la normale.

Dans les présentes circonstances, votre meilleur allié dans votre projet de transfert d'entreprise est le temps. Nous vous recommandons de tirer profit de cette pause forcée pour analyser votre stratégie et votre plan d'action. Si vous n'avez pas de plan d'action, c'est le moment d'en élaborer un. Concentrez vos énergies sur ce qui demeure à votre portée et ce que vous contrôlez. N'oubliez pas qu'un projet de transfert d'entreprise peut prendre de deux à cinq ans pour se réaliser et que c'est la qualité de la préparation qui mènera à la réussite.

### Trois clés pour un transfert d'entreprise réussi

- ✓ Évaluez votre situation sur les plans personnel et professionnel.
- ✓ Établissez et évaluez toutes les options qui s'offrent à vous (vente familiale, interne, externe ou mixte) et vos projets pour l'avenir.
- ✓ Créez votre équipe de planification de la relève, soit un groupe d'intervention composé de professionnels qui sauront ensemble alléger vos tâches et vous appuyer dans le processus (comptable, avocat ou notaire, expert en évaluation d'entreprises, fiscaliste, membre de la famille, conseiller en transfert d'entreprise, planificateur financier, directeur de comptes).

N'attendez pas le retour à la normale et profitez des conditions actuelles pour prendre les rênes de votre destinée et ainsi rendre votre entreprise plus attrayante, agile et solide, afin que son éventuel transfert corresponde à vos attentes.



**Bonne préparation et n'hésitez pas à faire appel à des spécialistes pour vous accompagner.**

## 360° SUR L'ÉCONOMIE ET LES MARCHÉS

## Les gouvernements et les banques centrales à la rescousse de l'économie mondiale



**MICHEL DOUCET**

Vice-président et gestionnaire de portefeuille  
Courtage de plein exercice

**Vous rappelez-vous ce qui se passait sur les marchés le 19 février dernier? Tout allait si bien! L'indice S&P 500 avait atteint un sommet historique à 3 394 points, alors que 24 heures plus tard, le S&P/TSX en faisait autant en établissant une nouvelle marque à 17 971 points. L'avenir était prometteur.**

Une trêve dans les relations commerciales entre les États-Unis et la Chine en décembre annonçait une reprise du commerce mondial et une accélération du rythme de l'activité économique en 2020. Prédestinés à tirer avantage de ce contexte, les pays émergents et l'Europe allaient enfin retrouver leurs ailes. En Amérique du Nord, l'expansionnisme monétaire et budgétaire, le plein emploi et la reprise anticipée des échanges commerciaux à l'échelle de la planète étaient en bonne voie de donner un autre souffle aux cycles économiques et d'investissement.

Qui aurait pu penser à ce moment qu'un virus aurait raison d'un cycle d'investissement téflon qui avait su éviter de multiples embûches depuis 2009? Seize jours ouvrables plus tard, la COVID-19 faisait basculer la bourse dans un cycle majeur de correction, mettant un terme au plus long marché haussier (« bull market ») de l'histoire des États-Unis.

Comme le souligne le Fonds monétaire international : « Cette crise ne ressemble à aucune autre. Premièrement, le choc est violent. Les pertes de production liées à cette urgence sanitaire et aux mesures prises pour l'endiguer sont probablement bien supérieures aux pertes qui ont déclenché la crise

financière mondiale. Deuxièmement, comme pour une guerre ou une crise politique, la durée et l'intensité du choc demeurent très incertaines. Troisièmement, dans ces circonstances, la politique économique joue un rôle très différent. Lors de crises ordinaires, les dirigeants essaient d'encourager l'activité économique en stimulant la demande globale le plus rapidement possible. Cette fois, la crise est dans une large mesure la conséquence des mesures d'endiguement qu'il a fallu prendre. »

Rien ne peut se comparer à la récession que nous traversons actuellement. Il n'est jamais arrivé dans l'histoire moderne que les autorités gouvernementales aient simultanément appuyé sur le bouton pause comme elles l'ont fait depuis quelques mois partout dans le monde. Le « Grand confinement » a entraîné une importante décroissance de l'économie mondiale au premier semestre. Au Mouvement Desjardins, les économistes prévoient une décroissance du PIB mondial de 2,9 % en 2020, suivie d'une accélération de 5 % en 2021.

Depuis la paralysie de l'économie, les gouvernements et les banques centrales ont déployé des mesures exceptionnelles de sauvetage pour soutenir les ménages, les entreprises et les marchés financiers. Ils continueront à s'investir dans la reprise jusqu'à ce que l'économie amorce un nouveau cycle de croissance durable. Il s'agit là d'une différence fondamentale avec la « Grande dépression ». À cette époque, il n'y avait pas de prêteurs de dernier ressort contrairement à aujourd'hui, où les banques centrales ont rapidement réagi pour assurer la liquidité. De plus, les élus de jadis avaient aggravé la crise en privilégiant des politiques mercantilistes stériles au lieu d'une action publique stabilisatrice et stimulante, comme c'est le cas maintenant. À chaque époque, son remède!



Siège social  
1170, rue Peel, bureau 300  
Montréal (Québec) H3B 0A9



Ce document est imprimé sur du papier Rolland Enviro.

Mise en garde : Ce document s'appuie sur des informations publiques obtenues de sources jugées fiables. Le Mouvement des caisses Desjardins ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes ou complètes. Ce document est communiqué à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente. En aucun cas, il ne peut être considéré comme un engagement du Mouvement des caisses Desjardins et celui-ci n'est pas responsable des conséquences d'une quelconque décision prise à partir des renseignements contenus dans le présent document. Les prix et les taux sont donnés à titre indicatif seulement, car ils peuvent varier en tout temps, en fonction des conditions de marchés. Les rendements passés ne garantissent pas les performances futures, et les Études économiques du Mouvement des caisses Desjardins n'assument aucune prestation de conseil en matière d'investissement. Les opinions et prévisions figurant dans le présent document sont, sauf indication contraire, celles des auteurs et ne représentent pas la position officielle du Mouvement des caisses Desjardins.

Desjardins Gestion de patrimoine Valeurs mobilières est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc. Valeurs mobilières Desjardins inc. est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE).